



PUBLIC NOTICE / AVIS D'AUDIENCE

Greater Moncton Rural Plan Regulation

Pursuant to Section 52 of the *Community Planning Act, 2017, c.19* public notice is hereby given that the Minister of Environment and Local Government is considering the following proposed amendment to the *Greater Moncton Rural Plan Regulation - Community Planning Act*:

To re-zone the property at 469 Weisner Road, Lakeville, having PID 70417845 as indicated on the map below, being rezoned to Commercial-Industrial (C2) zone from Agriculture (A) zone for the use of a resource extraction site (sandpit) in conjunction with an existing construction and demolition debris site.

A Public Hearing has been set for **Wednesday, June 19** at the Living Waters Church, 24 Miracle Dr., Lakeville, NB, commencing at 7pm. This meeting will be held by staff of the Southeast Regional Service Commission (SERSC) on behalf of the Minister of Environment and Local Government.

Anyone wishing to comment on the proposed amendment may do so in writing to Paul Jordan, Provincial Planning Director, Provincial and Community Planning Branch, Department of Environment and Local Government, PO Box 6000, Fredericton, NB, E3B 5H1 or to Kirk Brewer, Southeast Regional Service Commission – 1234 Main Street, Suite 200, Moncton, NB, E1C 1H7, or by e-mail at kirk.brewer@nbse.ca. Written comments may be submitted to the above addresses until July 3 2019.

Copies of this notice and the proposed amendment are available for viewing during regular business hours located at the SERSC at Suite 200, 1234 Main Street, Moncton, NB (phone: 382-3574) or on-line www.nbse.ca/planning/meetings

Règlement du plan rural du secteur d'aménagement du Grand Moncton

Avis est donné par les présentes, conformément à l'article 52 de la *Loi sur l'urbanisme, 2017, c.19*, que le ministre de l'Environnement et des Gouvernements locaux envisage d'apporter la modification suivante au *Règlement du plan rural du secteur d'aménagement du Grand Moncton - Loi sur l'urbanisme*:

Modifier le zonage du terrain portant le NID 70417845 situé au 469 rue Weisner, à Lakeville, comme l'indique le plan ci-contre, de Zone A – Agriculture à C2 – commerciale et industrielle afin de permettre l'opération d'un site d'extraction de ressources (sablrière) en conjonction avec un site existant d'élimination des déchets de construction et de démolition.

Une audience publique sur la modification proposée est prévue le **mercredi, 19 juin**, à 19h00, à L'Église Living Waters, 24 rue Miracle, à Lakeville, Nouveau-Brunswick. La rencontre sera organisée par le personnel de la Commission de services régionaux Sud-est (CSRSE) au nom du ministre de l'Environnement et des Gouvernements locaux.

Les personnes qui le souhaitent peuvent faire parvenir, par écrit, leurs commentaires sur le projet de modification à Paul Jordan, directeur de la Section de l'urbanisme et de l'aménagement provincial, ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux, C.P. 6000, Fredericton (N.-B.) E3B 5H1, ou à Kirk Brewer, Commission de services régionaux du Sud-est, 1234 rue Main, Suite 200, Moncton, NB, E1C 1H7, ou par courriel à kirk.brewer@nbse.ca. Les commentaires écrits peuvent être envoyés aux adresses ci-dessus jusqu'au 3 juillet, 2019.

On peut examiner le présent avis et le projet de modification durant les heures normales à la CSRSE, au 1234 rue Main, Suite 200, Moncton, N-B (téléphone: 382-3574), ou en ligne au www.nbse.ca/planning/fr/meetings/

